

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°41/2023/MEF/AC/FB

RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES, OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le **11 juillet 2023 à 10 heures**, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie et des Finances, sise au 2ème étage, entrée D, bâtiment extension, quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet **la réalisation des prestations de conception et d'impression de notebooks et des agendas 2024 pour le compte de l'Administration Centrale du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances, - Rabat – Chellah, Bureau n°206, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (<http://www.marchespublics.gov.ma>) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (<http://www.finances.gov.ma> (Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois-mille dirhams (**3000,00 DH**).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Quatre cent douze mille deux cents dirhams toutes taxes comprises (**412 200,00 DH TTC**).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics ;

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres (article 11 du règlement de la consultation) doivent être déposés, auprès du magasin de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances, quartier administratif Rabat-Chellah, et ce au plus tard le **10 juillet 2023 à 16H30**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

En application des dispositions :

- De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hijra 1434 (30 Octobre 2013), du Ministre de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics;
- Des article 25 et 156 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tels qu'ils ont été modifié et complété par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Il est à signaler que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, ou unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été complété et modifié et par l'article 6 du règlement de consultation.